



Édito du maire

Chères Landiranaïses, chers Landiranaïses,

Depuis la « loi Siegfried de 1894 relative aux habitations à bon marché », la politique de l'habitat a été une des priorités des différentes municipalités qui se sont succédé dans la commune. En témoignent les gros efforts consentis depuis déjà quelques décennies.

L'augmentation sensible de notre population est liée à plusieurs programmes de construction : celui de la Cité *Larameye*, suivi du *Hameau des Saules*, puis du lotissement *La Pereyre*. Bientôt s'élèvera le bâtiment *Lous camps*, au carrefour de la rue de la Libération et de la rue Roger Dagut (route de Langon), face aux Jamnets Est –, à la place de l'ancienne ferme Dagut. Il aura certes fallu faire preuve de beaucoup de patience – plus de 12 ans –, mais les choses bougent enfin, les travaux débiteront à l'automne.

Il est de notre devoir d'élus de tout mettre en œuvre pour réunir les conditions d'une dynamique du logement en milieu rural afin de lutter contre le départ des jeunes et des personnes âgées, de faciliter l'accueil de nouveaux arrivants par la construction de logements sociaux – de qualité et parfaitement intégrés aux sites. Aussi, la municipalité participe activement aux différentes commissions d'attributions des logements, afin de favoriser cette mixité sociale – je me devais de souligner cet aspect car cette mixité correspond au modèle de société le mieux adapté à Landiras, compte tenu des évolutions et des difficultés apparues au cours des années dans d'autres lieux. C'est, à mon sens, le niveau communal qui a vocation à servir de chef d'orchestre à une politique d'habitat rural raisonnée. Notre cher village n'échappant pas à la règle, nous nous devons d'accepter la modernité. « Ce qui importe avant tout c'est la continuité de l'action » (Jean Jaurès).

Bonnes vacances à tous,

Jean-Marc Pelletant

À NE PAS RATER ! Spectacle gratuit

Dans le cadre des Scènes d'Été en Gironde



**Samedi 8 septembre
à 18 h 30 salle des fêtes**

À la croisée de la chanson française et des musiques du monde, de la musique classique et de la musique folk, *AlaSouCe* peaufine une écriture ciselée et y saupoudre quelques influences traditionnelles bien choisies (irlandaises et afro-cubaines...) Le dernier spectacle de ce groupe qui, au fil des années, connaît un succès grandissant, est un vrai bonheur. Chaque mot est choisi avec précaution, pour mettre en scène des histoires où chaque détail compte. Les personnages sont attachants, farfelus, magique ainsi qu'on peut les rencontrer chez Thomas Fersen. En écoutant certaines de leurs chansons, on pense aussi bien à *Tchaikovsky*, ou encore à des compositions pour ballet avec *La boîte à musique* ou *La demoiselle* ; *Quelque chose de bleu* nous entraîne avec candeur dans un quotidien où il suffit de décider d'être heureux pour l'être ; *D'une vie à l'autre*, qui a donné son titre à leur dernier album, nous parle des 1 000 vies que nous pourrions tous avoir.

AGENDA

- ▶ **14-15 août** : fête de Menon.
- ▶ **8 septembre** : Festival des Associations et spectacle des Scènes d'été.
- ▶ **23 septembre** : vide-grenier (inscriptions au 05 56 62 51 15 ou 06 77 85 71 13).
- ▶ **29 septembre** 14 h 30 : inscription aux activités de la Clef Bleue, salle des associations

Sommaire

- 2 à 5 Vie municipale** : réunions de quartiers - Conseil municipal du 12 avril - Conseil municipal du 15 mai - Prévision investissements 2012 - Festival des Associations
- 6 Cadre de vie** : Installation d'une pompe à chaleur - Aides pour des travaux d'amélioration du logement - Alerte aux feux de forêt - Téléassistance
- 7 Vie scolaire et périscolaire** : Une saison monstrueuse - Lire, élire - Les maternelles se donnent en spectacle
- 8 à 11 Vie associative** : Jumelage Landiras / Dippach - 4L Trophy - *Jardins de Tomates* - *Le Rayon vert* - Élection du CMJ - APE *La Loco* - Spectacle GRS - L'AlterTour cycliste
- 8 Pratique - Divers** : La fête de la musique à Landiras - Le tour du monde en 80 minutes - La doyenne des Landiranaïses a fêté ses 103 ans

Il nous a été signalé une erreur concernant l'article sur le frelon asiatique paru dans le numéro précédent du Lien (avril 2012). En effet, l'image que nous avons choisie ne correspond pas à l'insecte dévastateur. Nous vous prions de nous en excuser.

Les réunions de quartiers

■ Mercredi 9 mai : La Vignasse, Le Pitchou, Bareyre, Roy, Pessilla, Peyran et Marin

Vingt-deux habitants étaient présents, dans une atmosphère très conviviale, pour évoquer les projets et discuter avec la municipalité des préoccupations de la vie dans ces hameaux et être force de proposition.

Les automobilistes roulent trop vite sur cette route qui relie Saint-Michel-de-Rieufret à l'Estaminet. La mise en place de solutions – déjà retenues et formalisées dans d'autres quartiers de la commune comme les plateaux traversant, les ralentisseurs –, a été évoquée, même si la DDTM se montre très réticente à les installer.

Valérie Meneret a parlé du projet de la municipalité de la création d'une nouvelle école, même si la plupart des enfants de ces quartiers sont scolarisés à Saint-Michel-de-Rieufret.

Les habitants souhaitent que l'abribus soit changé de place car situé dans un endroit qu'ils jugent dangereux.

La réalisation d'un point d'eau (bouche à incendie) serait utile.

Quelques questions aussi sur le tracé de La LGV qui actuellement impacte cette zone de la commune, sur la redevance incitative, sur l'entretien des panneaux indicateurs routiers parfois descellés.

Enfin, l'un des points portait sur l'absence de couverture numérique d'une partie des habitations des quartiers. Elizabeth Vignati, en charge de la communication, a pris l'attache de Gironde Numérique afin de faire remonter cet incident et d'évaluer les possibilités d'extension de la couverture par les opérateurs. Un article est prévu sur ce sujet dans le prochain numéro du LIEN.

■ Mercredi 30 mai : Menon

Sous la grange de Menon pour laquelle des travaux d'aménagement sont en cours (clôture, portail, consolidation des piliers, bardage, création d'une salle de réunion, création de toilettes), des habitants de Menon, Biagaut et Batsères ont répondu présents à l'invitation de la municipalité.

Comme à chaque rencontre, non seulement des sujets généraux sont abordés, mais les riverains profitent de l'occasion, pour évoquer des préoccupations dont les élus n'ont pas toujours connaissance ou pour lesquelles des solutions peuvent être envisagées.

Le bruit a été un sujet débattu lors de cette rencontre, celui occasionné par le passage des camions mais aussi d'un

motard ne respectant pas la limitation de vitesse.

Les habitants ont pu constater la réalisation de la réfection de la rue du 15 Août, un aménagement paysager sur la route de Guillos, face à cette même rue.

Un revêtement de la route de Biagaut est programmé prochainement.

Une utilisatrice du site internet de la mairie a soulevé la question de la mise à jour des données des pages des associations. La règle est que chaque association – qui en a fait la demande – dispose d'une page qui lui est dédiée, à laquelle elle accède par un code personnel afin de gérer directement ses informations et les actualiser au fil de ses activités et de son calendrier.



Chutt, plus de bruit !

Rappel des articles 5, 6 et 8 de l'arrêté préfectoral concernant les bruits de voisinage : comportement au domicile

• **Article 5** : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que :

– les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30.

– les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

– les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

• **Article 6** : Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

• **Article 8** : Le Préfet de la Gironde, les sous-Préfets, le directeur départemental des Affaires sanitaires et sociales, le directeur délégué de l'Équipement, le directeur départemental de la Sécurité publique, le commandant du groupement de Gendarmerie de la Gironde, les maires des communes du département de la Gironde, les officiers et agents de police judiciaire, les directeurs des Services communaux d'hygiène et de santé, les vétérinaires inspecteurs, les techniciens territoriaux, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté publié au recueil des actes Administratifs.



■ Mercredi 13 juin 2012 : Artigues

Les habitants d'Artigues et de Darricaud étaient conviés à une nouvelle rencontre avec les élus, ce mercredi, la seconde fois depuis l'élection du conseil municipal. Comme à chaque rencontre, M. le Maire a dressé un inventaire des travaux récemment réalisés sur la commune et des projets à venir. Il s'est attardé sur ceux programmés pour 2013 dans le quartier, en particulier sur la réfection des routes et sur une limitation de vitesse à 30 km/h dans les rues du hameau.



Un habitant a signalé la présence de nombreux poteaux électriques à l'intérieur d'Artigues. Bruno Trénit, adjoint en charge de ce dossier, a précisé que le manque de subventions pour l'enfouissement des lignes électriques obligeait à faire des choix et à dégager des priorités.

Des précisions ont été apportées sur la tranchée, toujours ouverte, rue de l'Arial. Les travaux débiteront en septembre prochain pour réparer cet oubli. Par ailleurs, ERDF a effectué un fonçage pour franchir la RD 11 à hauteur du château d'eau, évitant ainsi une tranchée, afin de préserver le revêtement neuf.

Ensuite, Valérie Meneret, adjointe à la vie scolaire et associative, indique que 277 enfants feront la rentrée 2012, une ouverture de classe est prévue mais non garantie et que la construction d'une école maternelle est en projet. D'autres sujets sont abordés, comme la violence à l'école, l'équipement numérique, le parking de l'école.

Quelques mots également sur le deuxième conseil municipal des jeunes élu récemment.

Dans le domaine associatif :

- la bibliothèque dont le fonctionnement est reconnu être le meilleur sur le canton,
- la programmation sur Landiras de spectacles qui entrent dans le cadre des scènes d'été, en partenariat avec le Conseil général,
- la bourse au permis de conduire.

Ensuite, Line Baraduc, première adjointe, évoque les travaux de la deuxième tranche de la mairie qui déboucheront sur une salle des mariages et du conseil municipal accessible à tous.

La réunion se termine sur quelques mots sur le site internet et le bulletin municipal qui répondent aux attentes des habitants : agréable à consulter, non polémique, etc.

■ Mercredi 25 avril : Boiste

Malgré la pluie, les habitants du quartier de Boiste, ont répondu à l'invitation des élus. Le dialogue a notamment porté sur l'état des routes, l'assainissement, les abris bus pour les collégiens et les futurs projets (agrandissement du restaurant scolaire, construction d'une salle polyvalente, travaux de la seconde tranche de la mairie).



Quelques décisions du Conseil municipal du 12 avril 2012

► Approbation du compte administratif 2011

Le compte administratif présenté chapitre par chapitre permet de fixer les résultats des deux sections budgétaires :

Section de fonctionnement

Dépenses réalisées : 1 440 934,57 €

Recettes réalisées : 2 031 198,54 €

Soit un excédent de l'exercice 2011 de 590 263,97 €

L'excédent antérieur reporté étant de 1 094 938,61 €, le résultat de clôture cumulé 2011 est de 1 685 202,58 €

Section d'investissement

Dépenses réalisées : 696 850,74 €

Recettes réalisées : 852 468,99 €

Soit un résultat de l'exercice positif de la section d'investissement 2011 de 155 618,25 €.

Compte tenu du résultat négatif de l'exercice antérieur de 119 348,93 €, le résultat comptable cumulé ressort avec un excédent de 36 269,32 €.

► Versement d'une subvention à un équipage du raid Latécoère

M. le Maire propose qu'une subvention soit allouée à une jeune fille de Landiras, en tant que membre d'un équipage du raid Latécoère 2012. Ce raid a pour mission de poursuivre l'idée de la ligne Latécoère « relier les hommes et les continents par l'aérien » en utilisant des avions de tourisme qui s'envolent pour porter aux populations du Maroc, du Sénégal et de la Mauritanie du matériel scolaire et éducatif ainsi que des fonds les aidant à financer les constructions de leurs écoles.

Le conseil municipal décide de verser un don de 500 € à l'association *Aéro-club Pierre Georges Latécoère* sise à Lézignan Corbières.

► Fixation de l'enveloppe financière des travaux de la rue de la Libération

Le Conseil général a prévu la réfection de la voirie de la RD11, aussi il paraît nécessaire d'y associer une réfection des trottoirs le long de la rue de la libération et quelques travaux d'aménagement au-delà.

L'estimation des travaux fait apparaître un montant de 154 580 € HT soit 184 878 € TTC.

Le conseil municipal accepte l'enveloppe financière de ces travaux et autorise M. le Maire à la mise en concurrence en vue de la passation du marché.

► Participation financière versée au syndicat du collège de Podensac

Le syndicat du collège de Podensac a voté le 27 septembre 2011 une augmentation de la participation des communes membres du syndicat.

La somme due par la commune de Landiras :

_ au titre du complément de l'année 2011 est de 1 238,58 € ;

- au titre de l'année 2012 se monte au total à 5 065,04 €.

► Fixation des taux des taxes pour 2012

La Commission des finances et le Conseil municipal ont retenu une augmentation de 1 % des trois taxes locales en 2012, ce qui porte les taux (en %) à :

	Rappel Taux 2011	Taux 2012	Plafonds à ne pas dépasser
Taxe d'habitation	8,64	8,73	59,67
Foncier bâti	15,38	15,53	62,43
Foncier non bâti	47,20	47,67	130,17

Quelques décisions du Conseil municipal du 12 avril 2012 (suite)

► Subventions communales 2012

Le conseil municipal vote les différentes subventions aux associations communales et hors commune :

Subventions communales

Association Parents d'Elèves Landiras.....	500 €
Association sport <i>La Fraternelle</i>	13 000 €
<i>Landiras et son histoire</i>	500 €
C.I.V.A.L.....	10 000 €
Comité de jumelage Landiras / Dippach.....	6 000 €
Comité des Fêtes Menon.....	1 000 €
C.L.A.A.A.L.....	6 000 €
<i>Gym Land</i>	500 €
<i>Jardins de tomates</i>	1 000 €
<i>La Clef Bleue</i>	12 000 €
<i>La Festive</i>	4 000 €
<i>Rayon Vert Landiranaïs</i>	500 €
<i>Union Propriétaires Chasseurs</i>	750 €
USEP Landiras.....	9 000 €
<i>Alternatives aux pesticides</i>	500 €
<i>Kriska & C°</i>	500 €
SOUS-TOTAL	65 750 €

Subventions hors commune

Société Protectrice animaux de Bordeaux.....	230 €
Association <i>Mission locale 2 rives</i>	244 €
Association <i>Com. Prisonniers guerre gde</i>	100 €
Foyer socio éducatif du collège de Podensac.....	400 €
Secteur Pastoral Podensac.....	153 €
Collège de Podensac.....	900 €
ADELFA.....	200 €
Prévention routière.....	70 €
Amicale des Pompiers de Langon.....	100 €
G.D.S.A. 33.....	500 €
Lycée Philadelphie De Gerde.....	100 €
SOUS-TOTAL	2 997 €

► Versement d'une subvention à l'association *Alternative LGV*

Le 7 décembre 2010 une subvention de 500 € avait été octroyée à l'association *Alternatives LGV* pour l'aide au financement d'une étude comparative basée sur l'aménagement en voie rapide et sécurisée de la ligne existante Bordeaux-Toulouse. Les documents nécessaires au versement de la subvention n'ont été fournis qu'au début de l'année 2012, après la date limite de versement. En conséquence, afin de se conformer à l'engagement de la Commune de Landiras et compte tenu de la poursuite des études menées afin de contrer les remarques de RFF, le Conseil municipal décide de verser une subvention de 1 000 € à *Alternatives LGV*.

► Signature d'une convention et demande de subvention d'empierrement pour la piste n° 23 de Batsères

La piste n° 23 de Batsères nécessite des travaux d'empierrement sur 3 870 ml, travaux estimés à 79 905 € et qui bénéficieront du suivi administratif de la DFCL Gironde moyennant un coût de 4,5 % du montant des travaux soit 4 815,25 € HT. Cette opération sera financée à 80 % par les aides de l'État et de l'Europe pour le Compte de la DFCL. Ces travaux sont inscrits au budget communal 2012 et doivent faire l'objet d'une convention avec la DFCL de Landiras dans le cadre des opérations comptables qui y sont liées.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention avec la DFCL et à solliciter les subventions auprès du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

M. le Maire propose que les nouvelles pistes réhabilitées soient fermées par des barrières au moins pendant les périodes de l'année où le Préfet interdit toute circulation en raison des risques d'incendie.

► Vote du Budget 2012 de la Commune de Landiras

Le budget de la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 2 516 053 €, en tenant compte d'un excédent de fonctionnement reporté de 770 459,90 €.

Le budget de la section d'investissement s'équilibre en dépenses à la somme de 2 681 984 € y compris 1 063 597 € de restes à réaliser et en recettes à la somme de 2 681 984 € y compris 112 585 € de restes à réaliser et 36 269,32 € de solde d'exécution positif.

(voir le tableau des investissements en page 5)

► Demande de subvention pour l'aménagement de la rue de la Libération

Le Conseil municipal sollicite l'aide financière du Conseil général dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police relatives à la circulation routière afin de financer l'opération d'aménagement de la rue de la Libération.

Subvention attendue du Conseil général.....	8 000,00 €
Autofinancement de la Commune.....	146 580,00 €

Total HT de l'opération..... 154 580,00 €

► Approbation de la Convention d'aménagement de Bourg n° 2

Le Conseil municipal, ayant pris connaissance du tableau financier établi par le département pour l'opération de Convention d'aménagement de Bourg n° 2, valide le programme des actions et autorise M. le Maire à signer la C.A.B. n° 2 et à solliciter les subventions correspondantes.

Le montant total des subventions est au minimum de 115 677 € HT. pour une dépense globale de 2 335 325 €.

► Approbation de la Convention d'aménagement d'école

Le Conseil municipal, ayant pris connaissance du tableau financier établi par le département dans le cadre de la Convention d'aménagement d'école, valide la programmation des actions liées à cette opération.

Le minimum des subventions allouées par le Conseil général pourra être de 113 863 € HT. Les nouvelles dispositions du Conseil général pénalisent la commune, considérée comme « riche », et à qui est infligé un coefficient de solidarité de 0,72 % qui la prive du maximum des subventions.

► Demande d'attribution du FCAEC 2012 (Fonds communautaire d'aide à l'équipement des communes)

La Commune sollicite le versement du Fonds communautaire d'aide à l'équipement des communes auprès de la Communauté de communes de Podensac pour un montant de 8 030 € afin de financer l'acquisition d'un tracteur pour les services techniques et dont le devis se monte à 42 458 € HT.

FCAEC (versé par la CdC).....	8 030,00 €
Autofinancement communal.....	34 428,00 €

Total du financement..... 42 458,00 €

Festival des associations

Il se déroulera cette année **le samedi 8 septembre** de 10 h à minuit aux abords et dans la salle des fêtes. Cette journée consacrée à la présentation du programme 2012-2013 des associations landiranaises (sport, musique, théâtre, danse, scrapbooking, art floral, peinture sur soie, ...) est aussi une journée riche en activités et en convivialité avec plusieurs temps forts. À 10 h, un rendez-vous pour découvrir l'église de Landiras

avec l'association *Les Amis de L'église*, suivi à 11 h d'une visite et d'un casse-croûte à la Tiourere, puis à midi il sera possible de déjeuner d'un kebab landais grâce à *La Menonnaise*. L'après-midi, Baby-foot géant organisé par *La Fraternelle*, jeux en bois pour adultes et enfants, démonstration de gemmage par *le Rayon vert* ; à 16 h, cirque et hip-hop, activités orchestrées par *La Clef bleue* ; et à partir de 17 h, accueil des

nouveaux Landiranaïens, et remise des récompenses aux lauréats du concours des maisons fleuries. La soirée débutera par un apéritif offert par la municipalité à 18 h, et un spectacle (gratuit bien sûr comme toutes les activités de la journée) du groupe *AlasourCe* à 18 h 30 sur la scène de la salle des fêtes ; 19 h, grillades. La soirée se terminera à 22 h par un son et lumières.

Quelques décisions du Conseil municipal du 15 mai 2012

► Demande d'un délai supplémentaire pour la création du nouveau Syndicat intercommunal des Eaux

Le schéma départemental de coopération intercommunale prévoit la fusion du Syndicat des eaux de Budos avec le SIEA de Podensac et Virelade et le SIAP de Louchats, Origne et Guillos. M. le Préfet propose d'étendre cette fusion aux communes de Cérons et de Cadillac.

Étant donné que les compétences, comme les prix pratiqués de ces syndicats et communes, sont très disparates, cela nécessite un audit très approfondi. Les communes, comme celle de Landiras, estiment que le délai de 3 mois pour adopter les statuts du nouveau syndicat est trop court.

Le conseil municipal demande à M. le Préfet d'accorder à la commune un délai supplémentaire de 12 mois à compter du 12 juin 2012.

► Désignation d'un maître d'œuvre pour les travaux de la rue de la Libération

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer le marché avec *Azimut Ingénierie* pour la prestation de maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement de la RD 11 sur la partie rue de la Libération jusqu'au carrefour de la rue H. Laval.

La rémunération du cabinet *Azimut* se monte à la somme de 7 729 € HT / 9 243,88 € TTC pour une enveloppe financière de travaux 154 580 € HT / 184 878 € TTC

► Attribution d'une bourse au permis de conduire

Suite à l'avis de la commission « École-Jeunesse et Sports-vie associative », le conseil municipal décide d'attribuer une bourse au permis de conduire, telle qu'elle a été créée le 2 novembre 2009, à un jeune bénévole de l'association *La Fraternelle*.

Prévision investissements 2012 - Dépenses

Travaux réseaux eaux pluviales	13 000,00
Réseau eaux pluviale chemin de Liette	
Travaux voirie rurale	5 000,00
Réfection rue devant Le Cercle	
Travaux éclairage public	36 000,00
Lotissement Clos des Vignes	
Rue des Frères Bordes	
Travaux stade municipal	3 500,00
Machine à tracer le terrain	
Remplacement arroseur stade	
Travaux de raccordement au réseau eau	
Aménagement espaces publics	63 100,00
Aménagement place de l'Église	
Portail entre le Cercle et l'École	
Plantation aménagement piéton Menon + système d'arrosage	
VRD Aquitanis rue R. Dagut	
Travaux groupe scolaire	4 000,00
Isolation thermique auvent école	
Étanchéité des 3 fenêtres de toit du restaurant scolaire	
Signalisation	5 000,00
Signalisation à la charge de la commune après travaux	
Acquisition matériel et mobilier	75 000,00
Chargeur batterie - démarreur véhicules- débroussailleuse - boaster - électrode défibrillateur - tracteur - motopompe -	

frigo salle des Fêtes - machine à laver le linge - aspirateurs - mobilier mairie et installation multimédias nouvelle salle du conseil	
Acquisitions foncières	146 000,00
Achat terrain M. Ricaud Jean-michel	
Achat terrain Mlle Dugoua et M. Eychenne	
Travaux église restauration nef et bas-côtés	-4 542,00
Tranche soldée	
Abribus	1 000,00
Socle pour abribus rue des F. Bordes	
CAB2 ET CAE	650 500,00
Dotation pour construction restaurant scolaire et études travaux CAB	
École numérique rurale	2 850,00
Tableau numérique supplémentaire	
Travaux réseau eaux pluviales rue Henri Laval	100,00
Marché S.O.C. réseau eaux pluviales rue H. Laval supplément voté en début d'année pour solder le marché	
Réhabilitation hangar Menon	98 000,00
Réfection couverture des bâtiments	
Fourniture et pose d'une clôture et d'un portail	
Aménagement de la rue de la Libération	195 000,00
Travaux et maîtrise d'œuvre	
Aménagement de la rue Roger Dagut	29 000,00
TOTAUX	1 322 508,00

Prévention des risques pour l'installation d'une pompe à chaleur

ERDF se propose d'accompagner les particuliers et les entreprises dans l'installation d'une pompe à chaleur (PAC).

La tendance est à l'économie d'énergie et l'installation d'une pompe à chaleur est en constante augmentation. Cet outil connaît cependant quelques difficultés sur le réseau électrique en particulier en zone rurale : une installation de PAC non conforme comporte des risques avérés de dysfonctionnement dus à l'appareil lui-même ou à l'insuffisance du réseau, et de ce fait peut vous priver de chauffage.

Afin de prévenir ces inconvénients, ERDF et ses partenaires ont mis au point une fiche SEQUELEC (Sécurité et qualité dans l'utilisation de l'électricité) rappelant les normes et les règles à respecter pour toute

installation d'une pompe à chaleur. Elle comprend également deux formulaires pour mieux échanger entre les installateurs et ERDF.

Le premier permet de vérifier la compatibilité du réseau en amont de l'installation dès la connaissance du projet (lors de la demande de devis à l'installateur, rénovation, etc.) alors que le deuxième sera utilisé en cas de dysfonctionnement de l'appareil lié à la qualité du réseau électrique.

Ces formulaires sont à votre disposition à la mairie afin de permettre à votre collectivité de jouer un rôle fondamental aux côtés d'ERDF dans le nouveau processus de prévention des risques liés aux pompes à chaleur.

Les aides pour des travaux d'amélioration de votre logement

En dehors du Conseil général, il existe des aides dispensées par l'Anah (Agence nationale pour l'habitat).

Qui peut bénéficier de cette aide ?

- les « propriétaires occupants », à savoir les propriétaires qui occupent leur logement (sans conditions de ressources).
- les « propriétaires bailleurs », à savoir les personnes possédant un ou plusieurs biens immobiliers et qui louent ou souhaitent louer, en réalisant ou non des travaux.
- À titre exceptionnel les personnes assurant la charge effective des travaux dans des logements occupés par leur ascendants ou descendants ou ceux de leur conjoint ainsi que les locataires qui souhaitent réaliser des travaux de mises aux normes de décence de leur logement ou en améliorer l'accessibilité ou l'adapter au handicap peuvent également bénéficier des aides de l'Anah.

Pour quels logements et quels travaux ?

Les logements doivent être achevés depuis au moins 15 ans à la date où la décision d'accorder la subvention est prise. Les travaux doivent être d'un montant minimum de 1 500 € HT, sauf pour les propriétaires occupants aux ressources « très modestes », pour lesquels aucun seuil n'est exigé. Par ailleurs ils doivent être compris dans la liste des travaux recevables. L'Anah finance des projets de travaux lourds pour réhabiliter un logement indigne ou très dégradé et des projets de travaux d'amélioration de l'habitat. Ceci exclut les petits travaux d'entretien ou de décoration ainsi que ceux assimilables à la construction

Pour toute information sur les problèmes de logement, qu'ils soient juridiques, financiers ou fiscaux, les ADIL (Agences départementales d'information sur le logement) assurent au plan local un conseil complet et gratuit aux particuliers.

Adil de la Gironde, 105, avenue Émile Counord, 33000 Bordeaux
Tél. 05 57 10 09 10

neuve ou à de l'agrandissement. Bien entendu, ils doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment.

Naturellement la subvention n'est pas un droit acquis, elle peut être refusée. Elle est distribuée en fonction des contextes propres à chaque territoire et des moyens disponibles. Les priorités sont :

- le traitement de l'habitat indigne ou très dégradé ;
- la rénovation thermique des logements ;
- l'adaptation des logements à la perte d'autonomie des personnes ;
- le développement d'une offre de logements à loyers et charges maîtrisés.

Attention, les conditions d'attribution d'une subvention sont différentes d'un département à un autre et d'une année sur l'autre. Certaines spécifications propres à la Gironde n'ont pas été indiquées ici. Renseignez-vous :

- par téléphone au 05 56 24 81 99 du lundi au vendredi de 9 h 15 à 11 h 45 ou au 08 20 15 15 15 - (0,15 € ttc la minute)
- sur le site de l'Agence : www.anah.fr
- à Bordeaux les lundi et jeudi de 13 h à 16 h 30 - Tour A de la Cité administrative, 6^e étage, rue Jules Ferry.

Alerte aux feux de forêt



Les massifs forestiers en Aquitaine couvrent une superficie de 1,8 million d'hectares et sont classés à haut risque feu de forêt par la Commission européenne avec en moyenne 1 700 départs de feu par an, dont 86 % sont d'origine humaine. 42 000 km de pistes et chemins sont entretenus pour la prévention et la lutte contre le risque incendie, soit l'équivalent du tour du monde

Le printemps et l'été sont deux périodes à risque élevé. Au printemps, les fougères et les graminées de l'année précédente sont desséchées et donc fortement inflammables. En été, les conditions climatiques et la fréquentation accrue du public en forêt accentuent fortement le risque de départs de feu.

Il est interdit d'allumer un feu à l'intérieur et dans un périmètre de 200 m autour des bois, forêts, plantation, landes et friches et les préfetures mettent en place des mesures de limitation ou d'interdiction d'activités en forêt. Le site de la DFCI Aquitaine publie une carte de vigilance destinée aux promeneurs :

www.dfciaquitaine.fr

En cas d'incendie appelez le 112 ou le 18.

Téléassistance

Le CCAS peut apporter une aide financière, sous conditions de ressources, aux personnes désireuses de s'équiper d'un système de téléassistance. Afin de bénéficier de cette aide, il faut que l'organisme soit signataire d'une convention avec le CCAS.

Actuellement, c'est le cas de :

Présence verte

13 rue Ferrère - 33052 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 44 09 09
courriel : pv16-17-33@presenceverte.fr

Previfil

26 bis Boulevard de Strasbourg
94130 Nogent sur Marne
Tél. 01 53 99 13 83 - www.previfil.com

Entraide Liens Indépendance Soutien Assistance (ELISA)

58 cours du XIV Juillet
33210 Langon
Tél. 05 56 62 34 24
www.elisa-assistance.com

Une saison monstrueuse !!!

Une saison monstrueuse du réseau des bibliothèques du canton de Podensac *Primever*, riche en événements, notamment à la bibliothèque de Landiras.



Des animations :

- Pour les enfants
– de 0 à 3 ans, les tout-petits ont répondu avec enthousiasme aux facéties de Michael Appourchaux.
– à partir de 3 ans, ils ont adoré avoir peur, **BRRRRRRRR**, en écoutant les histoires de monstres contées par Monia.
– à partir de 6 ans, les élèves ont conçu des masques de monstre dans les ateliers plastiques dirigés par Tess Byrne et Gilles Leonardi.
– Les CM1 ont donné trois représentations théâtrales sur le thème singulier des monstres et merveilles de la mythologie grecque. Deux pièces écrites sur mesure

par Rolande Seguin, dont elle a assuré la mise en scène assistée par Denise, Françoise et Véronique. Les décors et accessoires ont été créés par les élèves de la classe et du péri-scolaire.

• Pour les adultes

Les participants ont inventé des textes monstrueux sous la houlette bienveillante de Michel Ducom, un des pères fondateurs de l'atelier de ratures d'écriture.

Des expositions :

- Une exposition itinérante « Monstres malades » d'Emmanuelle Houdart, peintre et illustratrice depuis 1996, à mi-chemin entre rêve et réalité où l'étrangeté côtoie la poésie.
 - Une exposition permanente des œuvres des enfants de l'école et du centre de loisirs avec la participation de *La Loco* (APE), rivalisant de créativité. Elle est toujours visible dans la bibliothèque et sera exposée sur les lieux de la kermesse de fin d'année.
- Une mention spéciale à Nina Domalain, lauréate, dans la catégorie « petits monstres », du concours artistique amateur organisé par *Primever*. Toutes nos félicitations à l'artiste en herbe.



Lire, élire...

Résultats du Prix des jeunes lecteurs dédié aux 6-16 ans à Landiras



■ Sélection jaune :

Toi ! L'artiste ! **3 voix**
de Kathrin Schärer

Adieu chaussette **1 voix**
de Benjamin Chaud

De quelle couleur est le vent ? **1 voix**
de Anne Herbauts

■ Sélection bleue :

Kenny & le dragon **12 voix**
de Tony Diterlizzi

Le slip de bain ou les pires vacances de ma vie **4 voix**
de Charlotte Mondlic et Olivier Tallec

Fleur de géant **2 voix**
de Nicolas Poupon

■ Sélection verte :

Bludzee **5 voix**
de Lewis Trondheim

Un flingue et du chocolat **4 voix**
de Otsuichi

Magnus Million et le dortoir des cauchemars **1 voix**
de Jean-Philippe Arrou-Vignod

■ Sélection orange :

Comment bien rater ses vacances **3 voix**
de Anne Percin

Les maternelles se donnent en spectacle

Le temps d'un après-midi, les maternelles ont transformé leur cour de récréation en piste de danse. En effet, le 1^{er} juin dernier, les petits bambins nous ont offert un joli bal.



Tous avaient revêtu la tenue basque pour interpréter de jolies chorégraphies. Ils avaient répété avec beaucoup d'assiduité pendant de longs mois pour être au point le jour J.

À la fin du spectacle, ils ont invité parents et grands-parents à se joindre à eux pour faire "le saut du lapin"... Quel bonheur dans leurs yeux lorsque papa et maman sautent avec eux.

Un grand merci au groupe de musiciens qui les ont accompagnés au rythme de l'accordéon et un grand bravo aux enfants.



Jumelage Landiras – Dippach

Le jumelage, c'est la rencontre de deux communes qui entendent proclamer qu'elles s'associent pour agir dans une perspective européenne, pour confronter leurs problèmes et pour développer entre elles des liens d'amitié de plus en plus étroits. Voici, au fil des photos, le déroulé de l'édition 2012 de l'accueil landiranaï – et de quelques habitants des communes voisines–, de la délégation de Dippach au Luxembourg – qui se déroule traditionnellement pendant le week-end de la Pentecôte. Ce 39^e rendez-vous a rassemblé 35 Dippachois avec à leur tête Ady Hahn, le bourgmestre de la ville et Robert Mischo, le président du Comité de jumelage de Dippach, accueillis, comme il se doit, par Jean-Marc Pelletant, le Président du Comité de jumelage de Landiras.



Dimanche 27 mai

Les discours avant le vin d'honneur dans la cour de l'école



J.-M. Pelletant



A. Hahn



Hervé Gillé



Robert Mischo

Dépôt de gerbe au monument aux morts



En soirée, le dîner, cuisiné par Le Fenil et animé par le groupe Michel Laurent s'est tenu dans les chais du Château de Landiras

Lundi 28 mai



▶ *À la découverte de la presqu'île du Cap-Ferret et d'Arcachon, après un réveil matinal*
Visite du quartier ostréicole de Pirailan

▶ *Dégustation d'huîtres face au bassin d'Arcachon*



▶ *Déjeuner face à la dune du Pilat*



▶ *Prêt pour la traversée vers Arcachon*



▶ *L'arrivée à Arcachon en pinasse*



▶ *Promenade en petit train dans la ville d'hiver d'Arcachon*

Pour rejoindre le comité de jumelage, prenez contact avec les membres du bureau du Comité de Jumelage :

- Jean-Marc Pelletant, président
- Micheline Marquette, vice-présidente
- Bernard Ricaud, vice-président
- Michel Dubroca, secrétaire
- Odette Ritouet, trésorière

*à l'année prochaine,
à Dippach, pour fêter
le 40^e anniversaire du jumelage*

Notre 4L Trophy

Parties très tôt de Landiras le jeudi 15 février, nous faisons route vers Saint-Jean-de-Luz où la 4L passe sans souci les vérifications techniques. Ouf !!! Tout va bien, nous serons sur la ligne de départ de la 15^e édition du raid qui nous conduira, nous l'espérons, jusqu'au Maroc.

Le 16, jour du grand départ, environ 600 4L s'élancent vers l'Espagne, autant partiront de Poitiers. Nous traversons l'Espagne, halte à Valladolid pour la nuit et arrivée en fin de journée à Algésiras. Le jour suivant, traversée du détroit de Gibraltar, débarquement à Tanger. Enfin la voiture roule sur le sol marocain, direction le Sud, nuit de bivouac. Au niveau de Rabat, nous bifurquons vers l'est, Mekhènes, Azrou, Midelt, Errachidia, nous traversons des paysages plus magnifiques les uns que les autres, plaines ensoleillées, cols enneigés... Bivouac avec températures négatives. Nous arrivons enfin aux dunes de Merzouga. C'est dans ce site magnifique que les 1 360 4L du raid se délestent des kilos de fournitures scolaires (pour nous 100 kg), sportives et médicales amenées. La voiture est plus légère ! Elle apprécie. Ce fut pour nous l'aboutissement de nos efforts et de notre projet. Un grand moment. Grâce aux dons financiers de chaque équipage, trois

classes et structures sanitaires seront construites. Les épreuves de pistes s'enchaînent durant deux jours, orientation et sable au menu. Notre voiture tient le coup, elle survole les « bacs à sables »...enfin... pas tous ! Nous avons de la chance, grâce à des équipages masculins qui ont resserré quelques boulons, pas de gros problème mécanique à déplorer contrairement à d'autres qui ont dû abandonner.

L'épreuve marathon relie Merzouga à Marrakech, avec un bivouac en totale autonomie. Voilà, une dernière nuit au calme dans le désert marocain. Magique ! Puis nous rejoignons la route, nous savons que la piste c'est fini ! Après Ouarzazate, nous attaquons l'Atlas pour rejoindre Marrakech où nous attendons l'arrivée de tous les équipages. L'aventure se termine. Au retour, la 4L en a plein les roues, elle surchauffe tout le long, nous forçant à nous arrêter souvent et à rouler lentement. Nous rentrons avec des images plein les yeux mais aussi – et surtout – avec le souvenir de belles rencontres avec des populations locales accueillantes. Le sourire des enfants restera longtemps gravé dans notre mémoire.

Un grand merci à la Commune de nous avoir aidées à participer à cette belle aventure humanitaire et sportive faite d'entraide et de rencontres.

Clara et Manon, équipage 1243



Jardins de Tomates



700 pieds de tomates ont été plantés dans le jardin principal de l'association sur les bords du ruisseau « La Moulliasse ». Les « jardiniers-travailleurs » de l'association leur apportent tous les soins nécessaires afin de pouvoir satisfaire au plaisir des yeux et des papilles de nos visiteurs au cours de nos prochaines expositions et animations.

Au total nous cultivons plus de 1 000 variétés multiformes et multicolores dans nos différents jardins sur les 2 300 que compte notre collection.



Nous serons présents :

■ **Samedi 4 août** : Exposition animation sur l'aire des Landes sud de l'autoroute A62.

■ **Lundi 6 août** : étape de l'Alter Tour à Landiras, visite du jardin de l'association.

■ **Vendredi 31 août, samedi 1^{er} septembre et dimanche 2 septembre** : Foire aux vins et fromages de Langon, exposition, animations, ateliers de dégustation et de grainage.

Si vous êtes intéressé par nos activités et souhaitez devenir un bénévole actif de notre association, contactez-nous :

Téléphone : 06 19 14 61 14

E-mail : contact@jardinsdetomates.fr

Et surtout ne manquez pas de faire une petite visite à notre site :

www.jardinsdetomates.fr



Le Rayon vert

5 février 2012 : malgré la neige, beaucoup de personnes ont participé au repas de la Saint-Blaise, concocté par monsieur Lagrange. Tout le monde est reparti ravi de cette journée.

11 septembre 2012 : rendez-vous pour le repas de l'association à la salle des fêtes.

Du 29 septembre au 6 octobre 2012 : voyage au cœur de la Croatie : 1 200 € boissons non comprises.

Du 12 au 14 octobre : voyage en Espagne : 350 €.

13 novembre : traditionnelle poule au pot à la salle des fêtes.

6 décembre : Âge tendre à la patinoire de Mériadeck.

Activités dans la salle du rayon vert (bâtiment des associations)

Le mardi : atelier soie

Le jeudi : scrabble et belotte

Le jeudi à 11 h : Gym (salle des fêtes)

Le 3^e mercredi de chaque mois : Art floral

Élection du CMJ 2012-2014

Le vendredi 4 mai, toutes les classes de l'école élémentaire ont défilé dans la salle des fêtes pour élire les treize représentants du CMJ pour les deux années à venir. Quelques collégiens, mais encore trop peu nombreux, sont également venus voter à partir de 18 heures.

Les élections se sont déroulées dans les règles de l'art car les enfants ont pu bénéficier des conditions réelles de vote, les bureaux ayant été installés pour les élections présidentielles du lendemain : isoirs, urne.

Ont été élus :

Bastien Aumeunier (CM1), Kélian Bonnaival (CM1), Mélissa Capitaine (CM2), Quentin Carré (CM1), Charlotte Delabarre Lecoq (CM2), Maxence Hervy (CM2), Thomas Léglise (6^e), Laura Lienard (CM2), Joan Orain (CM1), Thomas Poirier (CM2), Julien Poirier (6^e), Romain Reynaud (6^e), Léo Thierry (CM1).

À peine élus et déjà présents dans la vie municipale : quatre jours plus tard, ils chantaient La Marseillaise devant les Landiranaïens réunis au Monument aux morts à l'occasion du discours prononcé par Monsieur le Maire pour la cérémonie du 8 mai. Quatre jours pour apprendre l'hymne national et à chanter ensemble... joli travail, car ils étaient tous au point malgré le trac.



Le 21 mai, jour de leur premier conseil municipal. Les jeunes élus découvrent la salle du conseil. À 18 h, le maire ouvre la séance, l'ordre du jour est la mise en place du nouveau CMJ et des différentes commissions. Chaque enfant choisit la commission dans laquelle il souhaite travailler. Le nombre d'élus par commission est de quatre.

Commission Environnement :

Laura Lienard, Mélissa Capitaine, Quentin Carré, Charlotte Delabarre Lecoq.

Commission Animation :

Thomas Léglise, Thomas Poirier, Julien Poirier, Maxence Hervy, Léo Thierry.

Commission Éco-citoyenneté :

Joan Orain, Kélian Bonnaival, Bastien Aumeunier, Romain Reynaud.

Monsieur le Maire rappelle aux enfants qu'ils sont conviés aux cérémonies du week-end de la Pentecôte pour accueillir les Luxembourgeois et qu'il compte bien évidemment sur leur participation pour entonner de nouveau La Marseillaise... ce qu'ils feront avec brio d'ailleurs.

Le 11 juin, une première séance de travail commence avec la commission éco-citoyenneté. Après la présentation de leurs idées pour le CMJ, les propositions fusent et les jeunes repartent avec du travail de recherche à faire. Ne soyez pas étonnés d'entendre des membres du CMJ vous interroger durant cet été.

Bienvenue à ce deuxième conseil municipal des jeunes de Landiras.

Spectacle de GRS

Mardi 19 juin, l'association *La Clef Bleue* a offert un spectacle de GRS aux enfants de la maternelle.

Toutes les sportives de la GRS se sont produites devant des yeux ébahis. Elles ont endossé leur habit de lumière et ont présenté le spectacle qu'elles avaient déjà produit à Bordeaux en mai dernier. Florence Hervy, le professeur de GRS a fait défiler les filles par catégorie et par niveau pour finir par une démonstration de très haut niveau exécutée par Céline Bazin qui aide également Florence à monter les chorégraphies.

Spectacle époustouflant ! Bravo les Filles !

L'AlterTour cycliste fait étape à Landiras le lundi 6 août



La 5^e édition de l'AlterTour se déroulera cette année du 11 juillet au 19 août dans le grand Sud-Ouest. Il s'élancera de Foix et reliera Castres, Rodez, Périgueux, Bordeaux, Toulouse, Auch et Pau.

L'AlterTour est ouvert aux personnes qui aiment le vélo, sans exigence de performance. En relais solidaire, les altercyclistes voyagent ensemble à la rencontre d'Alternatives. C'est un tour "à la carte", en autogestion pour celles et ceux qui souhaitent partager une belle tranche de vie collective dans la simplicité volontaire, découvrir des terroirs préservés, avoir une activité physique source de santé, et dire ensemble : "Nous voulons un monde sans dopage, plus équitable et plus juste".

Après une étape qui les conduira de Bordeaux vers le Sud-Gironde, les altercyclistes arriveront lundi 6 août à Landiras et ce sera l'occasion d'un moment de rencontre festif et très convivial sur la place du village et dans la salle des fêtes. Nous vous invitons à venir nombreux les accueillir et les encourager :

18 h 30, accueil en fanfare et apéro musical offert par la mairie aux participants et aux habitants.

19 h 30, conférence « LGV ou Dopage à Grande Vitesse » dans la salle des fêtes.

20 h 30, repas avec les cyclistes dans la salle des fêtes, sur le mode « Auberge espagnole », c'est-à-dire que chacun y participe en apportant un plat ou une boisson à partager avec les autres convives.

www.altertour.net

Contact : Association LEA
lea.asso@free.fr - Tél. 05 56 62 99 57
BP 3 - 33720 Landiras



Association des Parents d'élèves

Nous venons de terminer l'année par la traditionnelle kermesse, notre plus grande manifestation.

Le bilan de l'année est positif : des moments forts et des enfants toujours plus nombreux pour participer aux activités. Merci à tous et à toutes, bénévoles, parents, enseignants et municipalité, de la part du bureau.

Le calendrier des manifestations 2012-2013, en espérant que vous viendrez nous rejoindre dans un wagon de la LOCO :

Samedi 9 septembre 2012 : Festival des Associations

Judi 20 septembre 2012 :

Accueil des nouveaux bénévoles

Dimanche 23 septembre 2012 :

Vide-grenier

Samedi 10 novembre 2012 : Halloween

Vendredi 7 décembre 2012 :

Loto pour enfants

Samedi 30 mars 2013 : Carnaval

Samedi 25 mai 2013 :

Soirée jeux de société enfants et adultes

Vendredi 28 juin 2013 : Kermesse

Judi 4 juillet 2013 :

Assemblée générale

Christelle Ricaud : 05 56 62 58 68

Séverine Izard : 05 56 62 47 35

Cécile Vega : 09 81 41 51 28

La fête de la musique à Landiras

Pour les trente ans de la fête de la musique – le 21 juin comme il se doit –, Landiras a ouvert, grâce à *La Clef Bleue*, trois scènes aux musiciens de tous horizons. Ainsi se sont succédé les jeunes talents et les musiciens confirmés, alors que les notes s'envolaient dans le ciel bleu où filaient les martinets.

Les oreilles ravies et les narines frémissantes aux senteurs du kebab gascon préparé par *la Menonaise* et des moules frites du Cercle, les spectateurs enchantés ont encouragé et vivement applaudi les timides et les vieux briscards.

Sur la place de l'église, la chorale du collège Jules Ferry de Langon s'est mélangée aux quadras rockers sur *The Wall* des Pink Floyd (ce qui sentait un peu la fin des cours...), des collégiens de Podensac ont joué un set

endiablé (Holyday de Green Day). L'église elle-même a vibré sous les assauts des chorales des Carmes de Langon et de Bazas, appuyées par l'harmonie des Carmes conduite par son chef d'orchestre virevoltant. Sur la place de la mairie, l'école de danse de Landiras a montré son talent (sans chanter) à l'assistance nombreuse. Et c'est après 1 h du matin, sous les étoiles de la nuit la plus courte, qu'a pris fin à regret cette fête populaire et stimulante. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour 2013, ce qui laisse du temps à chacun pour s'exercer et apprendre à vaincre sa timidité !



Le tour du monde en 80 minutes

C'est à un grand voyage autour du monde que nous ont conviés deux conteurs franco-québécois mardi 19 juin.

Un peu concurrencés par le match de football France-Suède (terne selon les spectateurs), Julie Turconi et FX Liagre ont déployé une belle énergie pour transporter l'assistance du grand nord canadien en Australie, de la Bretagne au Japon médiéval et sur la lande anglaise. Les contes ont dessiné une histoire de l'humanité, de ses tracas et de ses joies, qui n'ont pas de frontières.

FX Liagre a montré aussi un joli talent de chanteur et de guitariste, en intercalant quelques chansons québécoises et françaises

sur le thème du voyage et des ports en particulier (« Vancouver » de Véronique Sanson, « Amsterdam » de Jacques Brel).

Avant de nous quitter, nos deux conteurs au délicieux accent (quoi qu'ils s'en défendent) ont démontré que l'univers tient dans un dé à coudre, mais que leur talent est grand.



La doyenne des Landiranais a fêté ses 103 ans le 20 mai dernier

C'est dans l'intimité du domicile de son fils et de sa belle-fille, M. et M^{me} Bibens, où elle réside à Menon, que la municipalité est venue présenter ses hommages à Lucia Besnard et lui exprimer toute sa sympathie et son affection en ce jour anniversaire. Lucia Besnard a vécu toute sa vie dans le Sud Gironde et ne l'a jamais quitté malgré son grand âge. Arrivée il y a environ 2 ans

chez son fils, elle y est entourée et aimée par ce couple qui fait preuve d'un grand dévouement.

1909, est aussi l'année de naissance de personnes aussi célèbres que Marcel Carné, Errol Flynn, ou encore Joseph Leo Mankiewicz et de la première traversée de la manche en avion par Blériot. Que de chemin parcouru depuis ! À l'année prochaine Lucia...

Numéros utiles

- Samu 15
- Pompier 18
- Centre Antipoison de Bordeaux : 05 56 96 40 80
- Urgences sociales : 115
- Allo enfance maltraitée : 119
- Découverte d'un enfant disparu : 0 805 200 200
- SOS femme battue : 39 36
- SOS Violences sexuelles : 05 56 44 62 09
- SOS Enfants Disparus : 0 810 012 014
- SOS Amitié : 05 56 44 22 22
- Hôpital de Langon : 05 56 76 57 57

- Communauté de Communes : 05 56 76 38 00
- Sous-préfecture : 05 56 63 62 63
- Poste de Landiras : 05 56 62 51 40
- COVED : 0800 132 232
- ordures ménagères et collecte sélective
- Portage des repas : 05 56 76 38 00
- Sida info Service : 0 800 840 800
- Drogue info Service : 0 800 231 313
- Écoute Alcool : 0 811 913 030
- EDF Langon : 0 810 333 033
- GDF Langon : 05 56 79 92 60
- Lyonnaise des Eaux : 0 810 130 120
- ANPE Langon : 05 57 98 02 60

Mairie de Landiras

Place du XI Novembre - 33720 Landiras

Tél. 05 56 62 50 28

Fax 05 56 62 48 69

Retrouvez-nous sur le web

www.landiras.fr

Heures d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h

13 h 30 - 18 h

Mercredi : 8 h 30 - 12 h

Vendredi : 8 h 30 - 12 h - 13 h 30 - 16 h

Fermée le samedi en juillet et août

Prochain bulletin municipal
à paraître en octobre 2012

Nous invitons tous ceux et celles (particuliers, associations, comités, ...) qui souhaitent faire paraître une information dans le bulletin municipal à prendre contact avec Elizabeth Vignati au 05 56 62 08 73 ou à envoyer un mail à : mairie.landiras@wanadoo.fr, avant le 15 septembre 2012.

Directeur de la publication : Jean-Marc Pelletant

Responsable de la publication : Elizabeth Vignati

Ont collaboré à ce numéro : Yves Amanieu, Laurent André, Line Baraduc, Clara Boué, Denise Cassou, Alain Giroire, Vincent Graule, Jean-Marc Pelletant, Isabelle Poirier, Valérie Reynaud, Bruno Trénit, Elizabeth Vignati, Véronique Vollaire

Conception Visiblement - 06 34 28 26 60
Impression Exaprint sur papier recyclé
Tiré à 900 exemplaires - Ne pas jeter sur la voie publique.